

LE COMITE STRATEGIQUE DU SERVICE CIVIQUE EN BREF...

1. Installation du Comité stratégique 2026-2028

Réuni le 19 mars 2026, le Comité stratégique a marqué l'installation de la **nouvelle mandature 2026-2028**. L'appel à candidatures a suscité un fort intérêt, avec **352 candidatures reçues**. La composition retenue aboutit à **36 organismes sélectionnés** avec un **taux de renouvellement de 58 % des membres**. L'objectif a été de concilier continuité, en confortant le rôle de la Plateforme interassociative par exemple, et ouverture, en intégrant des secteurs jusqu'ici peu représentés comme le sport ou l'écologie (*voir le détail de la composition en annexe*). Outre les deux commissions existantes (internationale et Service Civique écologique), **trois nouvelles commissions** du Comité stratégique de l'Agence du Service Civique sont créées : **Europe, sport et solidarité senior**. Ces commissions seront ouvertes au-delà des membres du Comité stratégique plénier.

2. Panorama du Service Civique

Le panorama présenté en séance montre que le Service Civique concerne désormais durablement plus d'un jeune sur dix. La satisfaction des jeunes reste à un niveau très élevé : 87 % se déclarent satisfaits de leur mission, 73 % jugent leur mission utile à leur projet d'avenir et 7 sur 10 sont dans une situation positive un an après (emploi, formation ou autre – volontariat par ex.). Le tutorat est un facteur déterminant : 84 % des jeunes très satisfaits l'attribuent à la qualité de l'accompagnement de leur tuteur. L'expérience du Service Civique génère par ailleurs une hausse de 20 points du souhait d'engagement des volontaires (de 36 % en début à 56 % en fin de mission).

3. Rétrospective 2025 – objectif atteint à 100,7 %

En 2025, **136 300 jeunes** ont été accueillis en Service Civique (dont 74 500 entrées en mission), dépassant légèrement la cible revue à 135 000. Par décision du Premier ministre, les suppressions de postes (-15 000 par rapport à 2024) ont été imputées essentiellement au secteur public et en particulier au Ministère de l'Éducation nationale. Le secteur associatif a été préservé. Il représente **75 % de l'accueil contre 66 % en 2024**.

Ce résultat a été rendu possible par une très forte coopération avec les organismes d'accueil. La baisse des entrées en mission a cependant entraîné **une plus forte sélectivité** de la part des organismes d'accueil, avec un recul de la part des décrocheurs scolaires (-2 pts) au profit de profils plus diplômés. En revanche, la part des jeunes en situation de handicap continue de progresser (3,2 %, contre 1,4 % en 2020). La diversité des profils est au cœur des objectifs du Service Civique, elle reste un acquis important mais appelle une vigilance continue.

4. Contexte budgétaire et perspectives 2026

Les discussions budgétaires se sont conclues favorablement : la loi de finances pour 2026 intègre **30 M€ supplémentaires** pour le Service Civique. La **cible de 135 000 jeunes** (dont 83 500 entrées en mission, un niveau proche des 87 000 de 2024) a été confirmée par le Conseil d'administration de l'Agence le 12 mars 2026.

L'impact des services votés (gel des entrées en mission consécutif à l'absence de budget de l'Etat pour 2026) a généré un retard d'environ **8 000 contrats** par rapport à 2025. À la **rentrée de septembre**, il sera possible d'accueillir un nombre d'entrées en mission d'autant plus important.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



5. Actualités du Service Civique

- Relance du **Service Civique écologique**, avec la possibilité de développer des nouvelles missions dédiées, et des expérimentations territoriales prometteuses à l'échelle des intercommunalités.
- Une nouvelle offre de **formation à la préparation aux crises** (risques et menaces majeurs) est en cours de test dans 4 régions (Hauts-de-France, Occitanie, Normandie et La Réunion) et sera déployée, à titre expérimental, à partir d'octobre.
- Un enjeu majeur de **préservation et de renforcement des agréments locaux** (associations et collectivités territoriales) a été identifié, face à un décrochage constaté sur plusieurs années par rapport aux agréments nationaux.
- **Le 12 juin 2026, la 3ème Journée du Service Civique** mettra en lumière les volontaires en mission via une mobilisation digitale sous le hashtag #EnModeServiceCivique. L'événement vise à valoriser leur engagement et attirer de nouveaux jeunes et structures d'accueil. Une campagne nationale et un appel à partenariat accompagnent cette édition.
- Prochaine séance plénière le **18 juin 2026**.

6. Les 5 priorités du plan d'action 2026/2027

Pour engager les travaux d'élaboration du futur plan d'action, les membres du Comité se sont prononcés en séance sur les axes prioritaires de l'actuel plan 2025/2026 (en annexe) :

- **Accueillir les jeunes les plus éloignés**
- **Mieux inscrire le SC dans les parcours d'éducation et de formation**
- **Rechercher une meilleure adéquation** entre aspirations des jeunes, missions et enjeux des territoires
- **Mieux inscrire le SC dans les parcours d'insertion et d'emploi**
- **Améliorer la formation des jeunes et des tuteurs**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



Composition du Comité stratégique

Adoptée par le CA du 12 mars 2026

- **Parlementaires**

Madame Marie-Claude Lermytte, Sénatrice du Nord
Monsieur Cédric Vial, Sénateur de la Savoie

Madame Martine Froger, Députée de l'Ariège
Monsieur Guillaume Gouffier Valente, Député du Val-de-Marne

- **Organismes publics**

Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO)
Direction des missions de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur (DMATES)
Commissariat général au développement durable (CGDD)
France Travail
Fédération Hospitalière de France
Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), **membre de droit**
Secrétariat général des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **membre de droit**
Direction du Budget, **membre de droit**
Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international (DGM), **membre de droit**
Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ), **membre de droit**
Direction générale du Trésor, **membre de droit**
Direction générale des Outre-mer (DGOM), **membre de droit**
France Volontaires, **membre de droit**
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), **membre de droit**
Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Normandie (DRAJES Normandie), **membre de droit**

- **Collectivités territoriales**

Département de la Seine-Maritime
Eurométropole de Strasbourg
Intercommunalités de France

- **Associations locales**

Collectif RIVAGES
Tac Tic animation
Comité Local Logement Autonome Jeunes - Martinique
Roulé Mon Z'Avirons



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



- **Associations nationales**

Mouvement associatif pour la Plateforme inter-associative du Service Civique (2 places)
Unis-Cité
Fédération Nationale Familles Rurales
In Site
Ligue de l'enseignement
Association Nationale des Compagnons Bâisseurs
Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV)
Fédération Nationale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (FNOGEC)
Zup de Co
Nightline
APF France Handicap
Association Nationale pour le Déploiement du Service Civique Solidarité Seniors (SC2S)
Croix-Rouge Française
Fédération Nationale Profession Sport et Loisirs (FNPSL)
Fédération Française de Basket
Association Internationale de Mobilisation pour l'Égalité (AIME)

- **Fondations et autres**

Fondation Apprentis d'Auteuil
Fondation Face
Fondation Tour du Valat
Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)
Union Nationale des Missions Locales (UNML)

- **Personnalités qualifiées**

Oriane Penny-Lepastier Directrice générale de l'Institut de l'Engagement
Jérôme Quéré, Délégué général de Confrontations Europe
Sylvain Reymond, Directeur général de Les entreprises s'engagent

- **Collège des volontaires**

Madame Lucie Martaresche
Madame Edith Lang
Madame Ambre Gressent
Madame Naomi Okita Onia
Monsieur Tchilabalo Essonam Kere
Madame Loelia Constantin
Monsieur Tibila Nassa
Monsieur Léo Marin
Madame Elisa Morone
Monsieur Mustapha El Baz

Plan d'action 2025/2026

1	Universaliser le Service Civique et renforcer son impact sur les parcours professionnels et citoyens des jeunes
1.1	Informier tous les élèves, du collège à l'université et à travers la Journée Défense et Citoyenneté
1.2	Mieux inscrire le SC dans les parcours d'éducation et formation
1.2.1.	Proposer systématiquement le SC aux décrocheurs scolaires ; documenter les expériences de SC combiné ou alterné
1.2.2.	Poursuivre auprès des établissements d'enseignement supérieur la promotion et la valorisation de la césure, post-Bac et en cours d'études supérieures
1.2.3.	Favoriser la prise en compte sur Parcoursup de la "césure SC" en cas de réorientation
1.3	Mieux inscrire le SC dans les parcours d'insertion et d'emploi des jeunes
1.3.1.	Généraliser l'usage de Diagorient (y compris l'inscription des tuteurs à la formation dédiée -FOA)
1.3.2.	Déployer l'open badge sur LinkedIn
1.4	Inscrire le SC dans des parcours d'engagement (associatif, citoyen, militaire)
1.4.1.	Avec les autres acteurs de l'engagement, structurer une offre pour la poursuite de l'engagement après la mission de SC et, avec l'API Engagement, créer les passerelles correspondantes ; animer la "communauté des anciens"
1.5	Accueillir les jeunes les plus éloignés
1.5.1.	A partir de la documentation produite sur le surcoût de l'accueil des jeunes les plus éloignés, proposer une/des modalités d'accompagnement financier des organismes d'accueil
1.6	Mieux communiquer ensemble
1.6.1.	Autour de la journée du Service Civique du 12 juin, développer les cérémonies de reconnaissance républicaine du SC (notamment en préfectures)
1.6.2.	Solliciter le parrainage de personnalités (spectacles, sport, journalistes) leaders d'opinion auprès du grand public



2	Structurer et diversifier l'offre de Service Civique
2.1	Qualifier et documenter l'offre de Service Civique
2.1.1.	Actualiser le référentiel des missions pour mieux rendre compte de leur réalité (multithématiques, bénéficiaires etc.) et expliciter les cahiers des charges des labels (SCE, SC2S)
2.1.2.	Relancer le SC d'initiative ; documenter les pratiques ; lever les freins administratifs ; communiquer
2.1.3.	Définir le rôle des principaux acteurs nationaux de l'intermédiation, expliciter le partenariat de l'ASC avec ces derniers et sa déclinaison au niveau régional
2.1.4.	Orienter les projets d'accueil dans les collectivités locales vers les missions à plus fort impact
2.2	Rechercher une meilleure adéquation entre les aspirations/besoins des jeunes, les missions/projets d'accueil et les besoins/enjeux de la Nation et des territoires
2.2.1.	En renforçant les services numériques de l'ASC, en partenariat avec sa communauté d'acteurs, alléger la charge administrative, favoriser les synergies et optimiser la rencontre jeunes et organismes d'accueil
2.2.2.	Recourir à des expérimentations territoriales pour tester des nouvelles modalités du SC répondant aux priorités nationales
2.2.3.	Intégrer pleinement à ces expérimentations l'enjeu de la préparation de la population aux risques et menaces majeures et celui de l'adaptation du SC en cas d'urgence
2.2.4.	Conforter le SC en milieu rural
2.2.5.	Conforter le SC dans les Outre-Mer
2.2.6.	Développer le SC chez les Sapeurs-pompiers
2.2.7.	Explorer le développement de missions "prévention santé"
2.3	Consolider le Service Civique Solidarité Séniors (SC2S)



2.3.1.	Avec l'AND-SC2S, faire vivre une démarche d'évaluation partagée du SC2S et poursuivre l'élargissement de sa communauté d'acteurs
2.4	Structurer le Service Civique Ecologique
2.4.1.	Structurer une offre de formation combinant FCC, e-learning et des modalités événementielles (journées thématiques, immersions, défis etc.)
2.4.2.	Conduire une démarche d'évaluation partagée du SCE
2.5	Structurer le Service Civique Education pour tous
2.5.1.	Développer la FCC pour les volontaires engagés dans les établissements scolaires, autant que possible en lien avec les volontaires des associations éducatives périscolaires, pour favoriser la continuité éducative
2.5.2.	Elaborer, avec la DGESCO et les associations éducatives partenaires de l'Ecole, un référentiel approfondi de missions à fort impact, orientées vers des priorités partagées (lutte contre les addictions aux écrans, orientation, lutte contre le harcèlement, lutte contre le complotisme et développement de l'esprit critique etc.) et favoriser les synergies au sein de communautés d'acteurs
2.6	Structurer le Service Civique Sport
2.6.1.	Structurer un SC de qualité dans le mouvement sportif
2.6.2.	Intégrer le SC Sport dans le plan national d'insertion professionnelle par le sport, en particulier dans les QPV
2.6.3.	Contribuer à l'héritage des Jeux (Fête du sport etc.)
2.7	Conforter le SC à l'international, en lien avec France Volontaires
2.7.1.	Développer la réciprocité
2.7.2.	Formation au départ : documenter les bonnes pratiques et l'articuler avec la FCC
2.8	Développer la dimension européenne du Service Civique et les synergies avec les programmes européens de jeunesse



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



2.8.1.	Mettre en œuvre les recommandations de l'étude sur les différences, les synergies et les complémentarités entre le SC et le CES
2.8.2.	Développer le SC Franco-Italien et sa modalité transfrontalière

3	Faire vivre un Service Civique de qualité et animer les communautés d'acteurs qui le font
3.1	Renforcer l'évaluation du SC et son appropriation par les acteurs
3.1.1.	Prolonger l'effort de valorisation des enquêtes, études et rapports sur le SC et les sujets connexes, en lien avec l'INJEP, y compris au-delà du RDV des études du CS
3.2.	Améliorer la qualité du Service Civique
3.2.1.	Avec le Mouvement associatif, relancer une démarche qualité dans les associations
3.3	Identifier, prévenir, signaler et gérer les risques (pour les jeunes et de dévoiement du SC)
3.3.1.	Faire vivre le plan d'action partagé de prévention et lutte contre les violences sexuelles et sexistes et à l'égard des LGBTQIA+
3.3.2.	Exploiter l'étude sur la rupture des contrats dans une démarche d'amélioration continue des projets d'accueil
3.3.3.	Elaborer une grille d'analyse des risques permettant de développer la vigilance des organismes d'accueil, de l'identification de fragilités au signalement de situations critiques



3.4	Améliorer la formation des jeunes et des tuteurs
3.4.1.	Développer l'outillage pédagogique à la disposition des organisateurs de la FCC
3.4.2.	Concevoir, avec Diagoriente, une modalité spécifique et adaptée de valorisation des compétences (citoyennes) acquises à travers la FCC et/ou du parcours de formation plus large proposé par l'OA (relevant de la citoyenneté)
3.4.3.	Structurer une offre de formation articulant la FCC avec les autres formations existantes, favoriser des parcours de formation
3.5	Renforcer la dimension collective et de cohésion
3.5.1.	Expérimenter des journées d'immersion dans d'autres organismes d'accueil ("Vis ma vie de volontaire"), des projets et/ou défis collectifs à l'échelle du territoire etc.
3.5.2.	Expérimenter des journées de cohésion à différentes étapes de l'année
3.6	Développer l'animation territoriale du service civique
3.6.1.	Organiser une réunion stratégique par région avec les parties prenantes du SC dans la suite des 15 ans
3.6.2.	Mettre en place des Copil régionaux avec les principaux acteurs de l'intermédiation
3.7	Rénover le partenariat entre les associations et la puissance publique
3.7.1.	Soutenir la structuration de la Plateforme inter-associative du SC et la démarche du Mouvement associatif pour renforcer, nationalement et en régions, le rôle des têtes de réseaux et les dynamiques inter-associatives dans le déploiement du service civique au niveau territorial (Guid'Asso)
3.7.2.	Faire évoluer le fonctionnement du CS : se doter de GT réguliers et en assurer le suivi ; poursuivre la mise en place de Commissions ; recourir à des méthodes plus participatives pour les consultations ; arrêter un calendrier annuel d'élaboration du plan d'action ; se doter d'outils de communication et de capitalisation des travaux
3.8	Construire le Service Civique avec les jeunes